PROTOCOLE D'ACCORD PONCTUEL - REUNION DU 23 MARS 2022

FILIERE CANNE – CAMPAGNE 2022

Les professionnels de la filière canne se sont réunis le 23 mars 2022, à l'espace régional du raizet sous la co-présidence de Monsieur Hubert et Monsieur Dollin. L'objectif était de trouver un accord sur le prix des opérations de récolte, en vue du démarrage de la récolte 2022.

Etaient présents : liste de présence annexée.

Considérant, l'importance de la filière canne dans l'économie Guadeloupéenne,

Considérant, la nécessité du démarrage imminent de la récolte,

Considérant, l'augmentation généralisée des prix,

Après échanges entre la région, les socioprofessionnels et les services de l'Etat, les décisions suivantes ont été arretées :

Article 1:

Une revalorisation de la grille tarifaire des prestations de récolte de 3, 00 euros par tonne a été actée pour la campagne 2022.

Article 2:

La répartition retenue pour la prise en charge de cette revalorisation, se décline comme suit :

- 60 centimes d'euros par tonne de la région
- 1 euro par tonne du planteur
- 1 euro par tonne de l'usinier
- 40 centimes pris en charge par les opérateurs

La revalorisation sera donc de + 2,60 euros/tonne coupée, pour la campagne de 2022 ;

Article 3:

Dans le cadre de la prochaine programmation du FEADER, la région propose d'étudier la possibilité d'optimiser l'accompagnement des opérateurs de travaux agricoles en canne.

Article 4:

Sur sollicitation de l'IGUACANNE, l'Etat mobilisera dès le début de la campagne, une partie du reliquat de l'AGP. Ce montant sera versé à la tonne de canne pour chaque quatorzaine.

Article 5:

La région sera associée à la négociation de la future convention canne.

+

8 05

(M ?

mp

Rg

NJ

CC J

JAH D.

Article 6:

Les surcoûts de production pour les planteurs et de récolte seront pris en compte dans la négociation de la future convention canne.

Article 7:

Sur la base de cet accord, le démarrage de la campagne est arrêté au vendredi 25 mars 2022.

Article 8:

S'agissant des poursuites contre les entreprises bloquant le site de Gardel, toutes les poursuites sont retirées.

Fait le 23 mars, aux Abymes

UPG

FOSEA 100

COLLECTIF DES PLANTEURS

ETA

GARDEL/ASSOCANNE

REGION GUADELOUPE

FOSEA MODE FF

Allen

JA

IGUACANNE

GIE CANNE

CHAMBRE D'AGRICULTURE

DAAF

Commission de l'économie verte (CEV)

Réunion du Mercredi 23 Mars 2022 -10h30 Filière canne

Organisme/Fonction	NOM	PRENOM	Signature
<u>a</u>	1St Ston	Franch	
GARDEL ASSOCANNE	PHILIPPOT	Niesler	Samp
Opérateur de coupe	Balague	gay.	alay de
C D A	CASMUMIN	DASONE	Many
Gégor Guedeloupe	Sourt Corel	Agreem	

Commission de l'économie verte (CEV)

Réunion du Mercredi 23 Mars 2022 -10h30 Filière canne

Organisme/Fonction	NOM	PRENOM	Signature
Conseil régional	HOBERT	Parliell Jean Parlie	· African in the second of the
D.A.A.F	73021	Sylvan	
U.P.G	C) ACHIER	2	
FDSEA	RAN CARE ANY	P/O live	The state of the s
MODEF	NESTY	Carl	Jun
JA Jeunes Agriculteurs	CESAIRE	Cupil	
Coordination rurale CR			
IGUACANNE	BATHIEV.	ernille.	The state of the s

Commission de l'économie verte (CEV)

Réunion du Mercredi 23 Mars 2022 -10h30 Filière canne

Signature	Jan				Constant	Attack	2
PRENOM	tra		Wilhem	Antoine	Lomoio	Troland	Ber jami
NOM	Bar Broth		flow hose	P, RBANAS	MERMIRED	Bernestata	MOUSTACHE
Organisme/Fonction	apredio de cipa OF	ANAGOR LEINE 108.	Collecty	Collectif	3-6	Repien Rosaly	Rixa Gas de Caupa